

**LIDAL - GIE**  
22, Rue du Pré-Fornet SEYNOD  
CS 70042  
74600 ANNECY  
Téléphone : 04 50 45 82 56  
Télécopie : 04 50 45 63 31  
E-mail : lidal@laboratoire-lidal.fr

**REGIE DES EAUX DE SALLANCHES**  
196 Avenue Albert Gruffaz  
BP7  
74701 SALLANCHES CEDEX  
Seynod, le 18 septembre 2020

### RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE CONSOMMATION N° E20.1098.1 20200918123754

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus sauf si prélevés par le LIDAL. Il comporte 1 page.

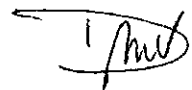
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels. Prélèvement réalisé selon la procédure GLPREV.

Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande). Le laboratoire ne peut être tenu pour responsable en cas d'erreur concernant les informations fournies par le demandeur d'analyses (informations repérées par un astérisque \*).

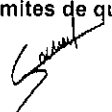
<b>Date et heure de prélèvement</b> : 15/09/2020 à 08:55	<b>Commune/Syndicat *</b> : SALLANCHES
<b>Date et heure de réception</b> : 15/09/2020 à 13:25	<b>Nom installation *</b> : LES CRETS
<b>Date début analyse</b> : 15/09/2020	<b>Code et Nom PSV *</b> : 0000000699 LES CRETS
<b>Prélevé par</b> : LIDAL Mlle E. CHOMAZ	<b>Localisation exacte</b> : MR FAYET ROB CUISINE
<b>X Normes : FDT90-521 et NFENISO19458</b>	<b>Type d'eau *</b> : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION
<b>Motif *</b> : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	<b>Type d'analyse *</b> : D1
<b>Type visite *</b> : EN DISTRIBUTION	<b>Type traitement *</b> :

RESULTATS DE L'ESSAI						
PARAMETRES	ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
Mesure de terrain	Température de l'eau	18.5	°C		<=25	
	X Chlore libre	<0.02	mg/l			NF EN ISO 7393-2
	X Chlore total	<0.02	mg/l			NF EN ISO 7393-2
Organoleptique	Couleur qualitative	Acceptable				QUALITATIF
	Odeur (Examen olfactif)	Acceptable				QUALITATIF
	Saveur	Acceptable				QUALITATIF
	Aspect (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
Bactériologique	X Coliformes totaux	6	UFC/100 ml		0	NF EN ISO 9308-1
	X Escherichia coli	0	UFC/100ml	0		NF EN ISO 9308-1
	X Entérocoques	0	UFC/100 ml	0		NF EN ISO 7899-2
	X Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	86	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	30	UFC/ml			NF EN ISO 6222
Physico-chimique	X pH	7.7	Unité pH		6.5<=n<=9	NF EN ISO 10523
	Température de mesure du pH	21.4	°C			NF EN ISO 10523
	X Conductivité à 25°C	668	µS/cm		200<=n<=1100	NF EN 27888
	X Turbidité	<0.20	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 : 2016
	X Ammonium (NH4)	<0.01	mg NH4/L		0.1	NF T 90-015-2

Déclaration de conformité : RESPECT des limites de qualité pour les paramètres analysés (Code de la Santé Publique).



Resp. unité Hygiène Alimentaire  
Muriel VIDALE DUSONCHET



Technicien Chimie Eaux  
Samuel ARNAUD

21 SEP. 2020

Groupement agricole d'intérêt économique régi par les dispositions de l'ordonnance 67 821 du 23.9.1967 R.C Annecy 76C2 305 869 265 Banque : C.A des Savoie 18106 00018 57000

RÉGIE DES EAUX

Agrément Ministériel  
Direction Générale de la Santé

**LIDAL - GIE**  
22, Rue du Pré-Fornet SEYNOD  
CS 70042  
74600 ANNECY  
Téléphone : 04 50 45 82 56  
Télécopie : 04 50 45 63 31  
E-mail : lidal@laboratoire-lidal.fr

RÉGIE DES EAUX DE SALLANCHES  
196 Avenue Albert Gruffaz  
BP7  
74701 SALLANCHES CEDEX  
Seynod, le 18 septembre 2020

### RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE CONSOMMATION N° E20.1098.2 20200918123754

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus sauf si prélevés par le LIDAL. Il comporte 1 page.

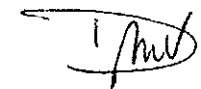
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels. Prélèvement réalisé selon la procédure GLPREV. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande). Le laboratoire ne peut être tenu pour responsable en cas d'erreur concernant les informations fournies par le demandeur d'analyses (informations repérées par un astérisque \*).

<b>Date et heure de prélèvement</b> : 15/09/2020 à 09:45	<b>Commune/Syndicat *</b> : SALLANCHES
<b>Date et heure de réception</b> : 15/09/2020 à 13:25	<b>Nom installation *</b> : PRINCIPALE DE SALLANCHES
<b>Date début analyse</b> : 15/09/2020	<b>Code et Nom PSV *</b> : 0000000622 ZONE INDUSTRIELLE
<b>Prélevé par</b> : LIDAL Mlle E. CHOMAZ	<b>Localisation exacte</b> : LE CHAMPIONNET ROB LEGUMERIE
<b>X Normes : FDT90-521 et NFENISO19458</b>	<b>Type d'eau *</b> : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
<b>Motif *</b> : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	<b>Type d'analyse *</b> : D1+BSIR
<b>Type visite *</b> : EN DISTRIBUTION	<b>Type traitement *</b> : CL2+UV

#### RESULTATS DE L'ESSAI

PARAMETRES	ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
Mesure de terrain	Température de l'eau	19.4	°C		<=25	
	X Chlore libre	<0.02	mg/l			NF EN ISO 7393-2
	X Chlore total	<0.02	mg/l			NF EN ISO 7393-2
Organoleptique	Couleur qualitative	Acceptable				QUALITATIF
	Odeur (Examen olfactif)	Acceptable				QUALITATIF
	Saveur	Acceptable				QUALITATIF
	Aspect (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
Bactériologique	X Coliformes totaux	1	UFC/100 ml		0	NF EN ISO 9308-1
	X Escherichia coli	0	UFC/100ml	0		NF EN ISO 9308-1
	X Entérocoques	0	UFC/100 ml	0		NF EN ISO 7899-2
	X Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	3	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	2	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices	0	UFC/100ml		0	NF EN 26461-2
	Physico-chimique	X pH	7.4	Unité pH		6.5<=n<=9
Température de mesure du pH		21.4	°C			NF EN ISO 10523
X Conductivité à 25°C		734	µS/cm		200<=n<=1100	NF EN 27888
X Turbidité		<0.20	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 : 2016
X Ammonium (NH4)		<0.01	mg NH4/L		0.1	NF T 90-015-2

Déclaration de conformité : RESPECT des limites de qualité pour les paramètres analysés (Code de la Santé Publique).



Resp. unité Hygiène Alimentaire  
Muriel VIDALE DUSONCHET



Technicien Chimie Eaux  
Samuel ARNAUD

21 SEP. 2020



ACCREDITATION  
N° 1-0600  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR

Agrément Ministériel  
Direction Générale de la Santé

Groupement agricole d'intérêt économique régi par les dispositions de l'ordonnance 67.821 du 23.9.1967 R.C Annecy 76C2 305 869 265 Banque : C.A des Savoie 18106 00018 503

LIDAL - GIE  
22, Rue du Pré-Fornet SEYNOD  
CS 70042  
74600 ANNECY  
Téléphone : 04 50 45 82 56  
Télécopie : 04 50 45 63 31  
E-mail : lidal@laboratoire-lidal.fr

REGIE DES EAUX DE SALLANCHES  
196 Avenue Albert Gruffaz  
BP7  
74701 SALLANCHES CEDEX  
Seynod, le 18 septembre 2020

## RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE CONSOMMATION N° E20.1098.3 20200918123754

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus sauf si prélevés par le LIDAL. Il comporte 1 page.

L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels. Prélèvement réalisé selon la procédure GLPREV.

Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande). Le laboratoire ne peut être tenu pour responsable en cas d'erreur concernant les informations fournies par le demandeur d'analyses (informations repérées par un astérisque \*).

<b>Date et heure de prélèvement</b> : 15/09/2020 à 09:20	<b>Commune/Syndicat *</b> : SALLANCHES
<b>Date et heure de réception</b> : 15/09/2020 à 13:25	<b>Nom installation *</b> : PRINCIPALE DE SALLANCHES
<b>Date début analyse</b> : 15/09/2020	<b>Code et Nom PSV *</b> : 0000003705 REGIE DES EAUX
<b>Prélevé par</b> : LIDAL Mlle E. CHOMAZ	<b>Localisation exacte</b> : REGIE DES EAUX ROB TOILETTES
<b>X Normes : FDT90-521 et NFENISO19458</b>	<b>Type d'eau *</b> : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
<b>Motif *</b> : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	<b>Type d'analyse *</b> : D1+BSIR
<b>Type visite *</b> : EN DISTRIBUTION	<b>Type traitement *</b> : CL2+UV

RESULTATS DE L'ESSAI						
PARAMETRES	ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
Mesure de terrain	Température de l'eau	17.0	°C		<=25	
	X Chlore libre	<0.02	mg/l			NF EN ISO 7393-2
	X Chlore total	<0.02	mg/l			NF EN ISO 7393-2
Organoleptique	Couleur qualitative	Acceptable				QUALITATIF
	Odeur (Examen olfactif)	Acceptable				QUALITATIF
	Saveur	Acceptable				QUALITATIF
	Aspect (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
Bactériologique	X Coliformes totaux	0	UFC/100 ml		0	NF EN ISO 9308-1
	X Escherichia coli	0	UFC/100ml	0		NF EN ISO 9308-1
	X Entérocoques	0	UFC/100 ml	0		NF EN ISO 7899-2
	X Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	4	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	6	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices	0	UFC/100ml		0	NF EN 26461-2
Physico-chimique	X pH	7.4	Unité pH		6.5<=n<=9	NF EN ISO 10523
	Température de mesure du pH	21.5	°C			NF EN ISO 10523
	X Conductivité à 25°C	707	µS/cm		200<=n<=1100	NF EN 27888
	X Turbidité	<0.20	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 : 2016
	X Ammonium (NH4)	<0.01	mg NH4/L		0.1	NF T 90-015-2

Déclaration de conformité : RESPECT des limites de qualité pour les paramètres analysés (Code de la Santé Publique).

Resp. unité Hygiène Alimentaire  
Muriel VIDALE DUSONCHET

Technicien Chimie Eaux  
Samuel ARNAUD